



Peut-on se passer des aides publiques dans l'innovation ?

Le Conseil National du Numérique s'inquiétait aujourd'hui du **statu quo** relatif au dispositif Jeune Entreprise Innovante. Cette affaire qui a démarré en **octobre 2010** continue d'agiter l'écosystème français des startups. En effet, un dispositif important qui réduisait les charges de R&D des jeunes entreprises innovantes a été rabeté dans la Loi de Finance 2011. Le projet de Loi de Finance Rectificative 2011 semblait revenir sur cette décision comme Eric Besson l'avait annoncé il y a quelque temps. Mais les députés et sénateurs ont l'air de s'y opposer.

Cela a déclenché une discussion intéressante sur Twitter que nous pouvons reprendre ici car la limite des 140 caractères semble handicapante pour mener le débat :

- **Alain Reynaud** du Founder Institute qui trouve que *“la bureaucratie de l'innovation est un frein à l'exécution et une contradiction en soi”* et qu'il faut avant tout *“simplifier (libérer) l'entrepreneuriat”* et créer une *“charte du droit d'entreprendre”*.
- **Nicolas Colin** de Cause Builder (lui-même inspecteur des finances et entrepreneur dans **Cause Builder**, une rare combinaison !), pour qui *“JEI, CIR forcent les startups à planifier leur R&D comme le font les grands groupes, c'est un boulet”*.
- **Guillaume d'Azémar** (CEO de SGT) de renchérir sur LinkedIn en soulignant que trop d'entrepreneurs passent leur temps à chercher des aides publiques au lieu de chercher des clients.
- Et **Jean-Michel Planche** (Witbe) nous rappelle qu'en plus du JEI, le Crédit Impôt Recherche a été aussi quelque peu malmené pour ce qui concerne sa base de calcul.

Dans le même temps, on voit arriver les **propositions du Parti Socialiste** sur le numérique, à tendance plutôt dirigistes, ce qui n'est pas très surprenant. Avec la création d'une banque publique d'investissement (qui existe déjà dans les faits avec CDC + FSI + Oséo), le financement de la création par une nouvelle taxe, etc. Avec toutefois un bon point qui consiste à vouloir accompagner les innovations d'usage et pas seulement les innovations technologiques.

Certains pensent que la solution pour développer l'écosystème de l'innovation réside dans le “changement des mentalités”, notamment des investisseurs privés. D'autres comme Alain Raynaud rappellent une évidence : il faut qu'il y ait de gros succès pour amorcer la pompe. Sujet qui me tient à cœur car j'encourage depuis pas mal de temps les entrepreneurs à se tourner vers l'international et notamment vers les USA.

Tous ceux qui ont analysé les écosystèmes d'innovation savent qu'il s'agit d'une alchimie complexe qui intègre l'histoire, la culture, l'éducation, le système de valeur, la relation à la réussite et à l'échec, le fonctionnement des affaires, l'équilibre entre privé et public, la confiance dans les PME pour “renverser la table” (dixit **Henri Verdier**), etc. Il n'existe pas de solution toute faite pour “résoudre le problème”, un problème qui n'est

d'ailleurs pas spécifique à la France mais relativement générique en Europe. Nous avons en France cet éternel clivage entre tendance à attendre beaucoup trop de la puissance publique d'un côté et de l'autre à la vilipender. Mais quand cette même puissance publique agit aux USA comme dans ce plan "Startup for America" qui est fort modeste, on demande la même chose en France !

Alors, je lance le débat : **est-ce que la puissance publique peut encourager l'innovation** ? Peut-on inventer un plan innovation sans bureaucratie lourde pesant sur les startups ? Où est-ce que la puissance publique devrait intervenir, ne pas intervenir, ne plus intervenir, etc ?

A vous de jouer les amis !

Cet article a été publié le 22 juin 2011 et édité en PDF le 15 mars 2024.
(cc) Olivier Ezratty – "Opinions Libres" – <https://www.oezratty.net>